



Compte rendu de l'assemblée Générale statutaire du 5 août 2014.

L'assemblée a été réunie sur l'ordre du jour suivant, envoyé par poste et internet le 17 juillet 2014 :

Ordre du jour

- Bilan des actions menées depuis 1 an
- Point financier
- Elections au bureau
- Les actions à entreprendre

Le quorum étant atteint avec 13 présents et 7 pouvoirs, la présidente ouvre l'assemblée à 9h50.

➤ **Bilan des actions**

Après un rapide historique et une présentation du bureau actuel, la présidente aidée par le secrétaire a signalé les actions :

- Présence à la brocante du 15 août 2013
- Lettres à la mairie et aux élus
- Réunion avec le préfet et d'autres associations opposées à l'éolien industriel en septembre 2013
- Réunion avec le président du Conseil Général et d'autres associations opposées à l'éolien industriel en septembre 2013
- Rencontre avec le député Jean Launay pour lui demander de déposer un amendement visant à augmenter la distance entre les éoliennes et les habitations (recommandation de l'académie de médecine) en novembre 2013 avec d'autres associations
- Adhésion à La FED (Fédération de l'Environnement Durable)
- Mise en place d'une Newsletter
- Participation à des réunions publiques organisées par d'autres associations
- Rencontre avec la sous-préfète de Figeac en avril 2014 avec d'autres associations
- Participation au premier Comité Local Eolien (CLE) du 6 mai et à la réunion publique du 9 mai ; création et distribution du 1^{er} flyer d'information
- Participation à l'A.G. de la FED du 14 juin 2014
- Participation au deuxième CLE du 15 juillet, distribution du second flyer
- Envoi des comptes-rendus et des flyers à la sous-préfecture et aux services concernés.

Une courte discussion suit ce bilan et des questions ont été posées comme :

« pourquoi, sachant qu'il n'y a pas assez de vent, continuent-ils à vouloir installer un parc éolien ? » La réponse évidente est : « grâce aux subventions et à la revente du parc industriel, GDF-Suez Futures Energies pense réaliser de substantiels bénéfices. »

Le bilan d'activité a été approuvé par l'ensemble des participants.



➤ **Bilan Financier :**

Sans tenir compte des nouvelles adhésions enregistrées ce jour, nous sommes à 23 adhérents et il y a 170€ sur le compte bancaire. Une remarque est faite : les impressions, les envois postaux n'ont pas été remboursés aux membres du bureau !

➤ **Élection du Conseil d'Administration**

Après avoir constaté que personne ne se proposait par écrit, il a été demandé aux présents s'il y avait des candidats ; les personnes suivantes ont accepté de poursuivre leur fonction :

- Mme Brigitte Briard en tant que présidente
- M. Jan Svatos en tant que trésorier
- M. Gilles Forhan en tant que secrétaire
- Mme Bernadette Forhan en tant que responsable des revues de presse
- M. Benoit Briard

Un vote a été effectué : le Conseil d'administration et le bureau ont été reconduits à l'unanimité.

➤ **Les actions à entreprendre**

- Un randonneur venu du Nord (M. Delvallez) nous a fait part de son expérience des éoliennes dans le nord de la France en évoquant les nuisances aussi bien sonores que visuelles et le brouillage des réceptions télévisuelles.

Après discussion et échanges, il a été décidé :

- ✓ Qu'une lettre sera envoyée aux propriétaires des parcelles concernées
- ✓ Que la réaction au compte-rendu du second Comité Local Eolien sera envoyée avec accusé de réception aux animateurs du CLE avec copie aux différents maires
- ✓ Que nous aurons un stand à la brocante du 15 août avec présentation des photos-montages, et mise à disposition des flyers ainsi que des bulletins d'adhésions..
- ✓ Que nous envisageons sereinement une action auprès du procureur pour déposer plainte pour, complicité dans la prise illégale d'intérêt. et incitation à la prise illégale d'intérêt
- ✓ Que nous gardons en réserve une action judiciaire avec avocat, (dont il faudra alors trouver le financement)

A 12h la présidente clôt la première assemblée générale ordinaire de notre association !

Le secrétaire
Gilles Forhan